



CROUS DE NICE-TOULON

Décision portant nomination du jury pour les concours externes de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe, branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Opérateur-trice de maintenance, session 2019, dans les académies d'AIX-MARSEILLE, CORSE et NICE.

La Directrice Générale du CROUS DE NICE-TOULON,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 19 mars 2019 autorisant au titre de l'année 2019 l'ouverture de concours pour le recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe ;

Vu l'arrêté du 1er avril 2019 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe supérieure, des techniciens de recherche et de formation de classe normale et des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans les académies d'AIX-MARSEILLE, CORSE et NICE, au titre de l'année 2019 ;

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury pour les concours externes de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans la branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Opérateur-trice de maintenance, au titre de l'année 2019, dans les académies d'AIX-MARSEILLE, CORSE et NICE :

Madame CIABRINI Aurelie, ingénieur d'étude, présidente, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Corse, Corte.

Madame SENEZKO-ASSIBAT Lydia, attachée d'administration de l'Etat, vice-présidente, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Nice Toulon, Nice.

Monsieur LHUISSIER Jerome, ingénieur de recherche, expert, Université Nice Sophia Antipolis, Nice.

Monsieur BLANC Maxime, assistant ingénieur, Université Nice Sophia Antipolis, 06100-Nice.

Madame BAUDE Karine, attachée d'administration de l'Etat, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires Aix Marseille Avignon, Marseille.

Monsieur DERNE Jean-Michel, AAE hors classe, suppléant, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Nice Toulon, Nice.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

La Directrice Générale

Mireille BARRAL



Fait à Nice

, le 3 mai 2019